

## Conditions d'annulation et modalités de remboursement 2026

### **XTERRA France**

Annulation possible jusqu'au 04/06/2026  
Remboursement pour les licenciés sans Pack Annulation – 57€  
Remboursement pour les licenciés avec Pack Annulation – 120€\*  
Remboursement pour les non licenciés sans Pack Annulation – 69€  
Remboursement pour les non licenciés avec Pack Annulation – 132€\*

**Transfert de dossard jusqu'au 22/06/2026– 15€**

L'inscription n'est pas transférable pour la prochaine édition (2027)

### **XTERRA Découverte**

Annulation possible jusqu'au 04/06/2026  
Remboursement pour les licenciés sans Pack Annulation – 22€  
Remboursement pour les licenciés avec Pack Annulation – 45€\*  
Remboursement pour les non licenciés sans Pack Annulation – 28€  
Remboursement pour les non licenciés avec Pack Annulation – 51€\*

**Transfert de dossard jusqu'au 22/06/2026– 10€**

L'inscription n'est pas transférable pour la prochaine édition (2027)

### **XTERRA Kids / MiniKids**

Annulation possible jusqu'au 04/06/2026  
Remboursement pour les licenciés – 6 €  
Remboursement pour les non licenciés – 9 €  
**Transfert de dossard jusqu'au 22/06/2026– 5€**

L'inscription n'est pas transférable pour la prochaine édition (2027)

### **E-TERRA**

Annulation possible jusqu'au 04/06/2026  
Remboursement pour les licenciés sans Pack Annulation – 28€  
Remboursement pour les licenciés avec Pack Annulation – 60€  
Remboursement pour les non licenciés sans Pack Annulation – 34€  
Remboursement pour les non licenciés avec Pack Annulation – 66€  
**Transfert de dossard jusqu'au 22/06/2026– 10€**

L'inscription n'est pas transférable pour la prochaine édition (2027)

### **XTERRA SwimRun Solo**

Annulation possible jusqu'au 04/06/2026  
Remboursement pour les licenciés sans Pack Annulation – 25€  
Remboursement pour les licenciés avec Pack Annulation – 56€\*  
Remboursement pour les non licenciés sans Pack Annulation – 31€  
Remboursement pour les non licenciés avec Pack Annulation – 62€\*  
**Transfert de dossard jusqu'au 22/06/2026– 10€**

L'inscription n'est pas transférable pour la prochaine édition (2027)

### **XTERRA SwimRun**

Annulation possible jusqu'au 04/06/2026  
**Modification d'un membre de l'équipe sans coût supplémentaire jusqu'au 22/06/2026.**  
Remboursement sans Pack Annulation – 54 €  
Remboursement avec Pack Annulation – 112 €\*  
Pack annulation – 18 €  
L'inscription n'est pas transférable pour la prochaine édition (2027)

### **Schlitte Paddle**

Annulation possible jusqu'au 04/06/2026  
Remboursement – 10€  
**Transfert de dossard jusqu'au 22/06/2026– 5€**

L'inscription n'est pas transférable pour la prochaine édition (2027)

#### **⚠ Le Pack Annulation doit être souscrit au moment de l'inscription.**

Il permet d'être remboursé de l'intégralité de son inscription jusqu'au 28/06/2026 et de transférer son dossard à l'athlète de son choix au tarif des modalités d'inscription.

#### **Il n'est pas possible de souscrire le pack annulation ultérieurement.**

**\*Le pack annulation prend en compte les changements de tarifs.**

**Vous serez remboursé(e) du montant payé au moment de votre inscription.**

#### **Comment annuler son inscription ?**

- 1- Connectez-vous à votre espace participant via le lien contenu dans votre email de confirmation d' inscription.
- 2- Cliquez sur « annuler l' inscription ».
- 3- Téléversez votre RIB.
- 4- Le suivi de votre demande sera visible dans votre espace participant.
- 5- Le remboursement sera effectué dès que possible :
  - en priorité sur la carte bancaire utilisée lors de l'inscription
  - ou par virement bancaire si nous n'avons plus la main pour un crédit de carte

#### **Comment transférer son dossard ?**

- 1- Connectez-vous à votre espace participant via le lien contenu dans votre email de confirmation d' inscription.
- 2- Cliquez sur « transférer mon inscription ».
- 3- Indiquez l'adresse email du repreneur.
- 4- Le repreneur reçoit un email pour s'inscrire au tarif de transfert (15€, 10€ ou 5€ selon l'épreuve).
- 5- Aucun remboursement n'est effectué par l'organisation.  
Le repreneur règle directement l'athlète.